

BBGR conserve sa note de 99/100 à l'index Egalité Professionnelle pour 2024



Depuis de nombreuses années, BBGR n'a cessé de mettre en place et de promouvoir des mesures favorisant l'égalité professionnelle à tous les niveaux de l'entreprise. Pour la 2ème année consécutive, BBGR obtient la note de 99/100!

Cet index est calculé sur la base de 5 indicateurs définis dans le cadre de l'application de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel et pour lesquels BBGR a obtenu le score de 99/100 :

- l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes
- les taux d'augmentations individuelles
- les taux de promotions professionnelles
- les augmentations au retour de congé maternité
- la présence de femmes parmi les plus hautes rémunérations de l'entreprise

Elles visent entre autres :

- à garantir des niveaux de rémunérations équivalents entre les femmes et les hommes pour des fonctions équivalentes,
- à assurer l'égalité de traitement et lutter contre toute forme de discrimination en matière de promotion professionnelle.

Le résultat de BBGR, particulièrement celui relatif à la réduction des écarts de rémunération témoigne de l'efficacité des mesures dédiées à l'égalité salariale.

BBGR est fier d'atteindre un tel score et entend le maintenir dans les prochaines années en continuant de répondre aux axes de progrès identifiés en collaboration avec les partenaires sociaux, conformément à la politique Groupe en faveur de la diversité et de l'inclusion.